

20
23

FONDATION ALZHEIMER
RAPPORT ANNUEL



FONDATION ALZHEIMER

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	4
AVANT PROPOS	
Les valeurs	5
Les dates clés de l'année	6
Les chiffres clés	8
Les engagements	9
NOTRE ORGANISATION	10
LES PROJETS FINANCÉS	
Projets financés en 2023	13
Portraits de jeunes chercheurs	14
Actions de formation et soutien aux infrastructures de recherche	15
Engagement européen et international	16
LES RENCONTRES DE LA FONDATION	20
PRÉVENIR LA MALADIE	
Prévenir la maladie d'Alzheimer	22
Dans la presse	26
S'unir pour une cause commune	28
RAPPORT FINANCIER	
Nos comptes	30
REMERCIEMENTS	38

L'ÉDITO



En cette fin d'année 2023, une page se tourne au sein de la Fondation Alzheimer. Monsieur Philippe Lagayette, son Président depuis la création de la Fondation en 2008 a transmis ses fonctions et pouvoirs à Monsieur Claude Tendil.

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration a tenu à saluer le 13 décembre 2023 l'engagement de Monsieur Lagayette, dont le dévouement et la rigueur ont solidement ancré la Fondation dans le paysage des acteurs de la lutte contre la maladie d'Alzheimer, en faisant d'elle le premier financeur privé de la recherche sur la maladie d'Alzheimer en France de ces quinze dernières années.

Monsieur Philippe Lagayette a su créer un environnement propice à la recherche et à l'innovation, tout en renforçant nos liens avec les partenaires scientifiques et institutionnels. Il a permis de soutenir les défis futurs en engageant plus de 52 millions d'euros dans 160 projets de recherche français. Toute l'équipe de la Fondation tient à lui exprimer sa reconnaissance la plus sincère pour son action exemplaire et son dévouement sans faille aux patients et à leurs familles.

Aujourd'hui, nous accueillons avec le même enthousiasme Monsieur Claude Tendil qui mettra son dynamisme et son expérience au service de la Fondation Alzheimer. Monsieur Tendil au travers d'une vision renouvelée poursuivra et à amplifier les efforts de la Fondation pour trouver des solutions innovantes et faire progresser la lutte contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

L'innovation au service des patients et des aidants sera encore et toujours au cœur de cette nouvelle ère.

La Fondation continuera d'investir dans des projets de recherche de pointe, tout en explorant les voies de la prévention. La collaboration avec des experts de divers domaines, la mise en place de partenariats stratégiques, et le soutien à la formation et à la mobilité des chercheurs seront des axes prioritaires.

Sous la présidence de Monsieur Tendil, nous renforcerons notre engagement envers les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs familles. Chaque initiative sera guidée par notre objectif commun : améliorer la qualité de vie des patients et avancer vers des solutions curatives et préventives.

La Fondation et son Président restent déterminés à faire progresser la recherche et l'innovation pour offrir de l'espoir à ceux qui en ont le plus besoin. Ensemble, avec Monsieur Claude Tendil à notre tête, nous continuerons à œuvrer sans relâche pour donner un futur à notre mémoire.

Fort de cette nouvelle présidence et de son engagement renouvelé, nous sommes convaincus que les années à venir seront riches de découvertes et d'avancées qui transformeront le paysage de la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Nous vous invitons à suivre et à soutenir nos initiatives, car ce n'est que tous ensemble que nous ferons vaincre le terrible fardeau de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.

PROFESSEUR PHILIPPE AMOUEL
Directeur Général de la Fondation Alzheimer



· Avant-propos ·

Aujourd'hui la maladie d'Alzheimer, c'est :

- Une dégradation inéluctable de la mémoire et du raisonnement
- Une perte d'autonomie irréversible
- L'absence de traitement curatif.

Et c'est grâce à la recherche fondamentale, clinique et en sciences humaines et sociales que nous la vaincrons.

La Fondation Alzheimer est le **premier financeur non-gouvernemental de la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, depuis les 15 dernières années.**(*)

Notre action est entièrement consacrée au financement de la recherche publique française pour une science éthique et responsable.

Pour donner un futur à notre mémoire, la Fondation Alzheimer articule son action autour de trois axes principaux :

- Engager tous les acteurs nationaux et internationaux en capacité de lutter contre la maladie
- Soutenir la recherche française de la science fondamentale, aux essais cliniques et aux sciences humaines et sociales
- Sensibiliser le grand public avec une information précise, rigoureuse et factuelle.

(*) D'après une enquête indépendante, disponible sur demande par e-mail.

· Les valeurs ·

DE LA FONDATION ALZHEIMER

- **L'intégrité** : nous nous engageons en faveur de la Science Responsable en intégrant les principes de transparence, d'éthique, et d'équité dans nos pratiques et dans les projets de recherche que nous finançons.
- **L'excellence scientifique** : l'évaluation scientifique, arbitrée par le Conseil scientifique internationale de la Fondation, permet de sélectionner les projets de recherche de très haut niveau avec un impact attendu dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées.
- **Les synergies** : nos appels à projets et événements ont pour objectif de favoriser les interactions entre forces publiques et privées, nationales et internationales.

· Les dates clés ·

DE LA FONDATION ALZHEIMER EN 2023

2023

2 JANVIER

Lancement des appels à projets :

- Programmes Innovants
- Allocations Jeunes Chercheurs
- Prix Joël Ménard

4 FÉVRIER

Concert caritatif
« Mémoires de Chanteurs »
à Marly

30 AVRIL

Engagement en faveur du
développement responsable des
neurotechnologies

14 MARS

Participation à la Semaine du
Cerveau 2023 : organisation d'une
conférence en ligne sur le thème
des bienfaits de la méditation sur
notre cerveau

30 MAI

Lancement de l'appel à projets
« Atlantic Fellows » avec le Global
Brain Health Institute

26 JUIN

La Fondation Alzheimer
fête ses 15 ans

17 JUILLET

Participation à l'« Alzheimer
Association International
Conference » à Amsterdam.

5 OCTOBRE

Participation à la Journée des
Aidants, en partenariat avec
France Tutelle

21 SEPTEMBRE

- Journée Mondiale Alzheimer
avec l'association France Tutelle
- Lancement du Petit Dictionnaire
de la Maladie d'Alzheimer
- Partenariat avec la boutique
Sublime Atelier
- Partenariat avec le site web
affairepart.com

7 ET 8 DÉCEMBRE

Organisation des 11^{èmes} Rencontres
scientifiques de la Fondation Alzheimer

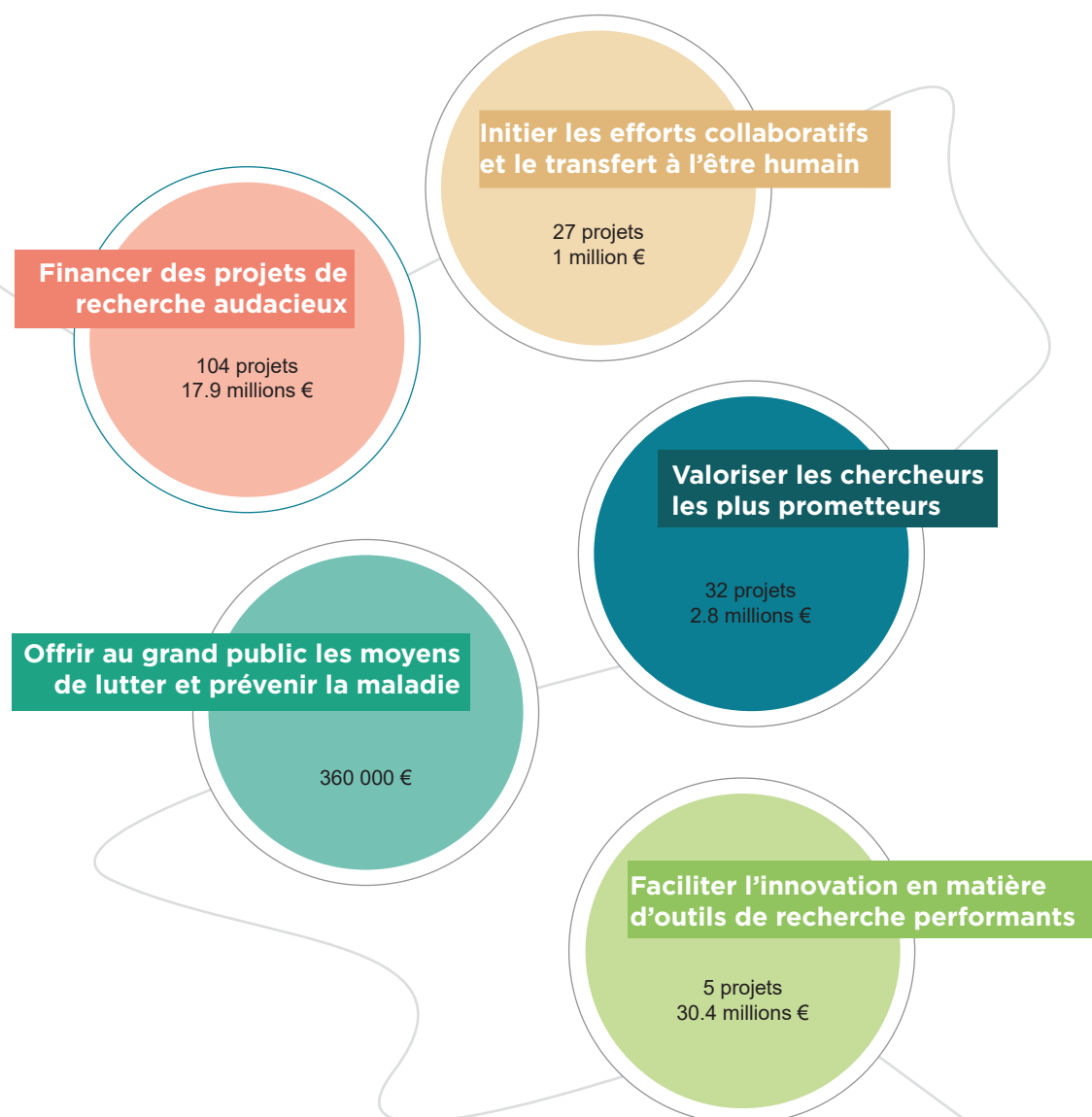
16 DÉCEMBRE

Participation à l'action caritative
« La Soupe des Chefs » à
Châlons-en-Champagne



· Les chiffres clés ·

DE LA FONDATION ALZHEIMER EN 2023



(Nos actions en 15 ans : + de 52,6 M€ engagés)

· Les engagements ·

DE LA FONDATION ALZHEIMER EN 2023

L'adhésion au label « Don en Confiance »

La Fondation est profondément engagée dans une démarche de transparence et d'intégrité vis-à-vis des donateurs. Pour cela, elle a adhéré en 2021 au référentiel du Don en Confiance et a obtenu sa labellisation le 17 février 2022 pour une durée de trois ans, renouvelable.

Elle a été accompagnée dans cette démarche par un expert du label. Ce dernier est présent lors des moments forts de la vie de la Fondation et analyse les processus mis en place notamment en matière de gouvernance, de gestion et de communication dans une vision d'amélioration continue de nos procédures. Un rapport annuel rédigé par l'expert est présenté devant la Commission d'agrément. Afin de poursuivre cet objectif à long terme et garantir le suivi strict du référentiel déontologique proposé par le Don en confiance, la Fondation est désormais activement impliquée dans un contrôle continu très rigoureux.

La signature de la charte de développement responsable des neurotechnologies

Le développement de nouvelles neurotechnologies n'est pas sans risque pour les organisations impliquées ni pour les utilisateurs. En particulier, la collecte et l'utilisation de données personnelles concernant le cerveau sont des éléments à prendre en considération lors de l'élaboration des protocoles de recherche et d'utilisation des neurotechnologies. Une charte a donc été proposée par le Ministère de la Recherche et de l'Innovation afin d'encadrer les pratiques et d'accompagner les organisations et utilisateurs concernés.

La Fondation, agissant en qualité de financeur de la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, est amenée à soutenir des projets de recherche prévoyant le développement de neurotechnologies avancées. Elle a donc adhéré à la Charte et participe activement à la réflexion menée sur ce sujet.

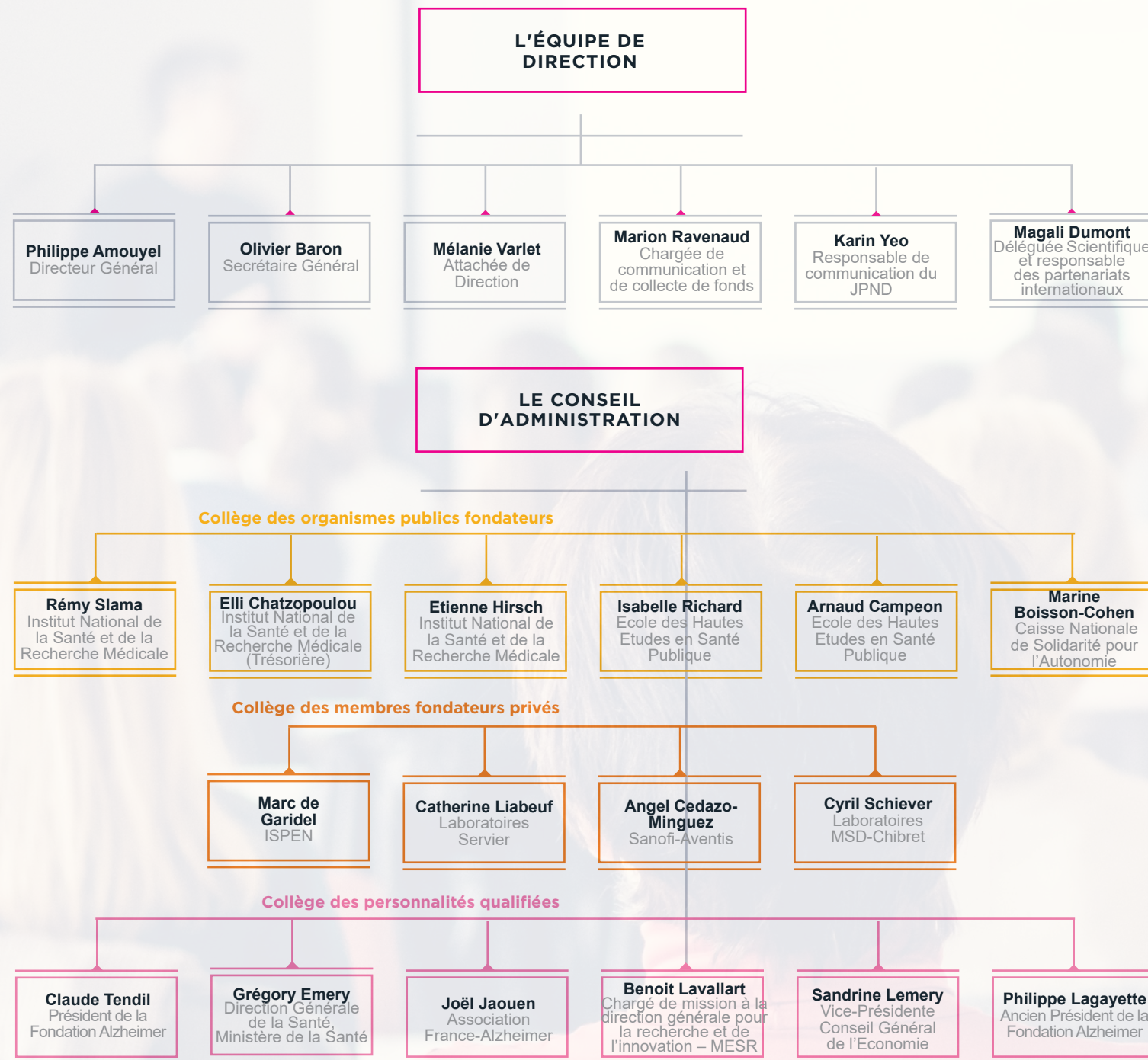
L'engagement en faveur de l'intégrité scientifique

L'Office Français de l'Intégrité Scientifique (OFIS) est un organisme académique qui coordonne les politiques en faveur de l'intégrité scientifique et qui guide tous les acteurs du domaine de la recherche pour la réalisation d'une recherche responsable.

Dans ce cadre, les organisations signataires de la charte de déontologie des métiers de la recherche disposent d'un référentiel d'intégrité au sein de la structure nommée par la direction pour promouvoir les bonnes pratiques et gérer les manquements. La Fondation possède son référent depuis 2021.

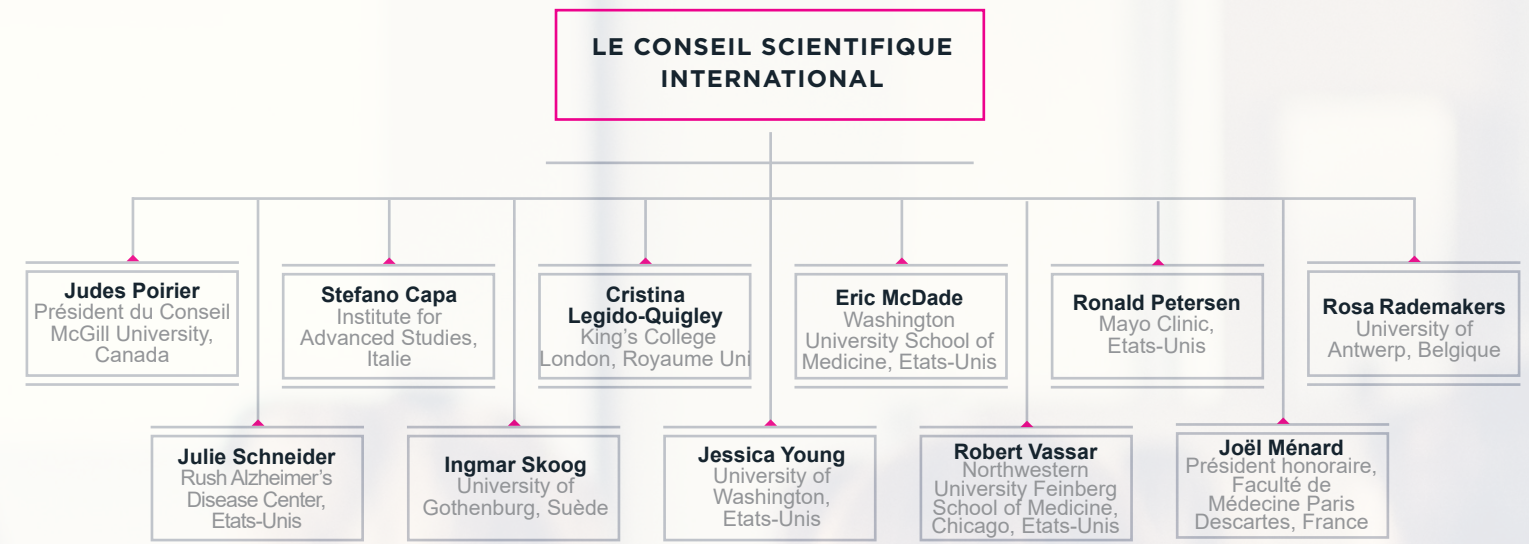
L'ORGANISATION

Au cœur de l'effort collectif pour comprendre, traiter et vaincre durablement la maladie d'Alzheimer, la Fondation Alzheimer se tient en première ligne depuis sa création en 2008. Notre engagement envers la recherche, l'innovation, et le soutien aux personnes touchées par cette maladie dévastatrice constitue le socle de notre mission.

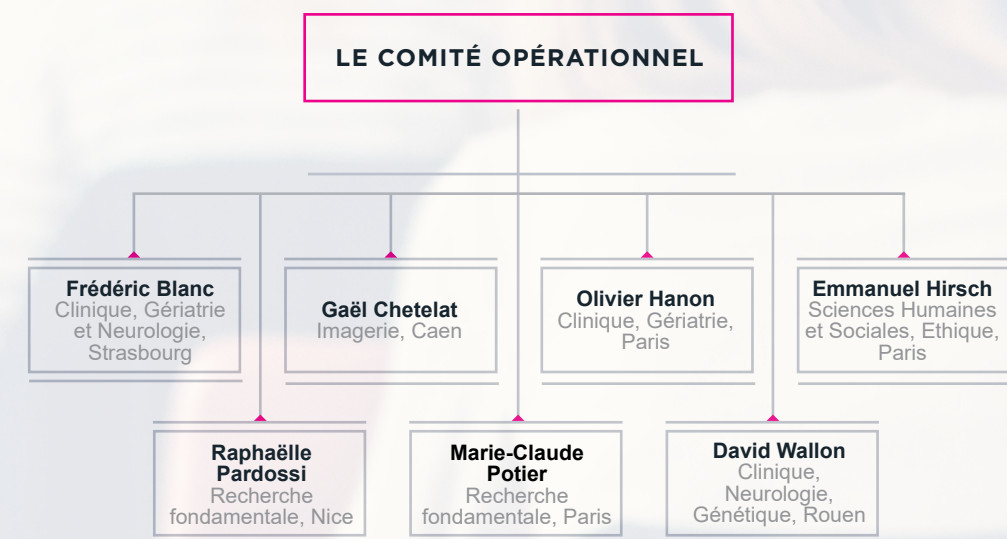


Représentant titulaire des chercheurs et enseignants-chercheurs : **Marc Dhenain**
 Représentant suppléant des chercheurs et enseignants-chercheurs : **Hélène Marie**

Le Conseil d'Administration de la Fondation Alzheimer est composé de trois collèges, les organismes publics fondateurs, les fondateurs privés et les personnalités qualifiées, ainsi que d'un représentant élu des chercheurs et enseignants-chercheurs sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Ce conseil est présidé par une personnalité de renom du monde économique et associatif, **Mr Claude Tendil**. Le Conseil d'Administration de la Fondation Alzheimer associe à parts égales institutions publiques, entreprises industriels et personnalités qualifiées.



Longtemps présidé par le Professeur Joël Ménard, le Conseil Scientifique International de la Fondation Alzheimer est présidé depuis 2023 par le Professeur Judes Poirier. Ce conseil est le garant de la qualité des projets sélectionnés, de la transparence et de la rigueur de l'attribution des fonds gérés par la Fondation, qu'il assiste dans son développement et sa stratégie scientifique. Le règlement intérieur du Conseil scientifique de la Fondation Alzheimer précise les missions et les modalités de travail de ce dernier, notamment les missions d'évaluation, la prévention des conflits d'intérêts et la gestion des données personnelles.



Le Comité Opérationnel de la Fondation Alzheimer est composé des meilleurs médecins et scientifiques français du domaine, réunis pour assister le Directeur Général dans la mise en œuvre des missions de la fondation et pour l'aider à animer la vie scientifique de la fondation.

Le Comité Opérationnel de la Fondation Alzheimer peut proposer des programmes de recherche et toutes actions nouvelles pertinentes en rapport avec la stratégie générale de la Fondation Alzheimer.



LES PROJETS FINANCÉS EN 2023

Programmes Innovants 2023

En 2023, la Fondation Alzheimer a lancé un appel à projets « Programmes Innovants », qui consiste à soutenir des programmes de recherche fondamentale, préclinique et translationnelle précoce, dédiés à l'étude des déterminants sociaux, neuropsychologiques, génétiques, biologiques, d'imagerie, (...) qui différencient les troubles cognitifs et comportementaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées. Découvrez les projets financés dans le cadre de cet appel :



Observer et analyser les altérations du fonctionnement des mitochondries

Docteur Mounia Chami
(Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire, Valbonne)

Etudier les corrélations entre les dysfonctionnements des mitochondries et les changements neuropsychologiques afin de mieux comprendre le développement de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées et donc de proposer de nouveaux biomarqueurs.



Différencier les symptômes neuropsychiatriques entre la maladie d'Alzheimer et les démences à corps de Lewy

Docteur Gaël Chetelat
(Centre Cyceron, Caen)

Développer une approche innovante à la fois mécanistique et thérapeutique pour mieux appréhender ces deux maladies grâce à l'étude de l'activité du locus coeruleus, une zone du cerveau impliquée dans la régulation des émotions, du comportement et du sommeil.



Différencier les formes précoces des formes tardives de la maladie d'Alzheimer

Docteur Isabelle Cloez-Tayaran
(Institut Pasteur, Paris)

Etudier les mécanismes moléculaires spécifiques à chaque forme de la maladie d'Alzheimer, notamment en lien avec l'accumulation de l'amyloïde, afin de développer de nouveaux modèles expérimentaux.



Favoriser le diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer

Professeur Dulce Papy-Garcia
(Université Paris-Est, Créteil)

Développer de nouveaux biomarqueurs précoces et non invasifs pour améliorer le diagnostic de la maladie d'Alzheimer en analysant l'accumulation des sucres complexes dans le cerveau appelés héparanes sulfates



Différencier les démences à l'aide d'un outil de dépistage biocomportemental

Docteur Séverine Sabia
(CRESS Université de Paris, Paris)

Tester des outils peu coûteux et évolutifs tels que le rythme circadien et les biomarqueurs sanguins pour faciliter la détection des sous-types de démences et donc leurs prises en charges spécifiques.

Portraits de jeunes chercheurs

La Fondation Alzheimer a créé en 2016 les « Prix Joël Ménard » destinés à récompenser des médecins et/ou scientifiques âgés de moins de 40 ans menant des travaux de recherche sur la maladie d'Alzheimer ou les maladies apparentées. Découvrez les portraits de nos lauréats 2023.

Le Dr. Vincent Planche, neurologue de formation, est aujourd'hui directeur du centre mémoire de ressources et de recherche de l'hôpital de Bordeaux. En plus de son engagement fort au service des patients, il est également enseignant-chercheur à l'Institut des Maladies Neurodégénératives de l'université de Bordeaux. Son brillant parcours hospitalo-universitaire lui permet de recevoir le prix Joël Ménard 2023 en recherche clinique et translationnelle.

Vincent Planche

Prix Joël Ménard 2023
Recherche clinique et translationnelle



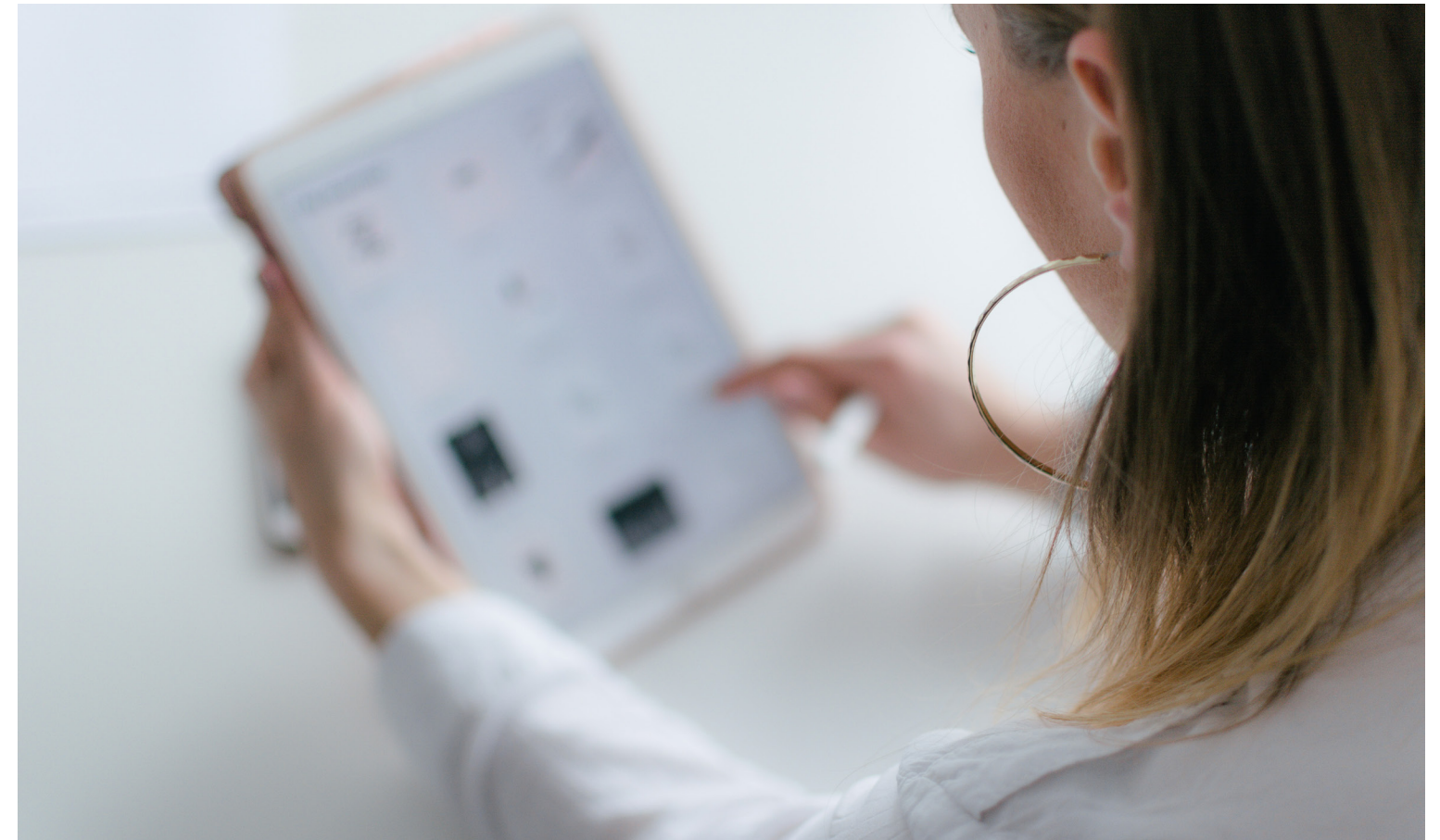
Aleksandra Deczkowska

Prix Joël Ménard 2023
Recherche fondamentale



Le Dr. Aleksandra Deczkowska a entrepris depuis de nombreuses années des travaux de recherche sur le système immunitaire et son rôle dans la maladie d'Alzheimer. Aujourd'hui chercheur d'exception à l'Institut Pasteur, elle est à la tête d'une équipe qui étudie les mécanismes de communication entre les cellules nerveuses et le système immunitaire en condition normale et pathologique ; l'objectif du Dr. Deczkowska à plus long terme étant de proposer de nouvelles pistes thérapeutiques pour prévenir et/ou traiter la maladie d'Alzheimer.

Actions de formation et soutien aux infrastructures de recherche



La Fondation Alzheimer a cessé en 2023 son soutien au Diplôme Universitaire MA2 qu'il a soutenu depuis sa création. La Fondation s'est orientée cette année dans l'**organisation et le soutien d'un nouveau congrès international**, créé par une scientifique française de renommée ; le Dr Gaël Chetelat. La première édition du congrès EU-MIND (EUropean Meeting on Imaging of Neurodegenerative Diseases) aura lieu à Caen du 25 au 27 septembre 2024. Nous vous en parlons quelques pages plus loin !

La Fondation Alzheimer continue d'apporter son soutien, à la cohorte MEMENTO qu'elle a contribué à créer en 2011, en finançant la biobanque miroir, un outil précieux pour la recherche française.

ENGAGEMENT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL



1

L'initiative de programmation conjointe sur les maladies neurodégénératives (JPND) est présidée par le Professeur Philippe Amouyel, Directeur Général de la Fondation Alzheimer

2

Participation à la conférence internationale incontournable : l'« Alzheimer Association International Conference » (AAIC)

3

Naissance d'un nouveau partenariat avec l'initiative « EU-MIND » (European Meeting on Imaging of Neurodegenerative Diseases) : le tout premier congrès européen dédié à la neuroimagerie

JPND (The EU Joint Programme - Neurodegenerative Disease Research)

L'initiative de programmation conjointe sur les maladies neurodégénératives (JPND) est présidée par le Professeur Philippe Amouyel, Directeur Général de la Fondation Alzheimer. Ce projet, initié par la ministre de la Recherche, en 2008, lors de la Présidence Française de l'Union Européenne, regroupe aujourd'hui 30 pays et a pour objectif de lancer des programmes de collaboration européen financés par des fonds propres des pays dans un processus de participation volontaire « à la carte » selon un agenda de recherche stratégique défini en commun. C'est la plus importante action de coopération internationale dans le domaine de la recherche sur les maladies dégénératives : www.neurodegenerationresearch.eu

Au sein de la Fondation Alzheimer et sous l'autorité du Directeur Général, Madame Karin Yeo, Communications Manager du JPND depuis le 5 novembre 2018, est en charge d'animer ce projet. Elle est assistée, dans ses missions par l'Attachée de direction, Madame Mélanie Varlet et par le secrétaire général, Monsieur Olivier Baron.

Le 4 janvier 2023, le JPND a lancé un appel à projets intitulé « Analyse à grande échelle des données OMICS pour la découverte de cibles médicamenteuses dans les maladies neurodégénératives ». Ce programme a recueilli 72 lettres d'intention, incluant 342 équipes de 18 pays. Suite à l'évaluation des dossiers retenus pour la phase finale, 11 projets ont été sélectionnés pour un financement de 14.2M€.

Le JPND a également lancé le 2 novembre 2023, un appel à groupe de travail intitulé « Utilisation des technologies numériques dans la recherche et la pratique clinique des maladies neurodégénératives ». Sept pays ont participé à cet appel : la France (ANR), l'Allemagne (BMBF), l'Irlande (HRB), l'Italie (IT-MOH), les Pays-Bas (ZonMw), la Norvège (RCN), et le Royaume Uni (UKRI MRC).

L'un des objectifs du JPND est de renforcer son travail dans le domaine de la santé cérébrale afin de lutter contre les défis croissants des maladies neurodégénératives.

« Je suis convaincu de la nécessité de renforcer les collaborations entre chaque initiative européenne en matière de santé cérébrale, afin d'établir un programme commun dans ce domaine. » - Professeur Philippe Amouyel

Au cours des dix dernières années, la Commission européenne (CE) et ses États membres (EM) ont mis en place et dirigé des initiatives en Europe pour relever collectivement ces défis. Le JPND constitue la plus grande initiative mondiale dans ce domaine, avec NEURON - un partenariat ERANET de la CE qui soutient la recherche fondamentale, clinique et translationnelle dans le domaine des maladies du cerveau - et le Human Brain Project. En 2019, en collaboration avec le Conseil européen du cerveau, les trois initiatives ont entamé des discussions dans le cadre d'une action de coordination et de soutien (CSA) de

la CE financée par l'UE pour l'Espace européen de recherche sur le cerveau (EBRA), afin de découvrir des synergies opérationnelles, d'identifier les points forts et les lacunes et de favoriser l'alignement entre les initiatives européennes et mondiales en matière de cerveau.

En février 2022, l'EBRA a publié l'inventaire de la recherche européenne et le rapport de cartographie. Ce rapport de cartographie donne un aperçu des activités de recherche sur le cerveau qui sont financées au niveau européen dans le cadre des programmes-cadres de l'UE FP7 et Horizon 2020 (le programme-cadre pour la recherche et l'innovation (2014-2020) sous le programme ERA-Net Cofund), ainsi que les initiatives de financement de JPND, ERA-NET NEURON et le Human Brain Project. Le rapport de cartographie donne un aperçu de l'état actuel de la recherche sur le cerveau en Europe et des domaines de recherche sur le cerveau (s'il y en a) sur lesquels l'Europe se concentre. Le rapport montre qu'en dépit d'un soutien accru à la recherche sur le cerveau, le financement reste insuffisant dans tous les domaines de la recherche sur le cerveau dans l'UE.

Le JPND joue un rôle majeur dans la nouvelle CSA baptisée BrainHealth, lancée en novembre 2023.. Les résultats de CSA BrainHealth auront un impact direct sur la politique de l'UE dans le cadre du deuxième plan stratégique (2025 - 2027) du 9ème programme cadre de recherche et de développement HORIZON Europe. La CSA BrainHealth est le résultat d'une vision commune d'un partenariat européen sur la santé cérébrale et de son objectif de promouvoir la santé cérébrale dans les populations en Europe et dans le monde, ainsi que de restaurer la santé des citoyens vivant avec des maladies cérébrales mentales ou neurologiques. Cette vision est soutenue depuis plus de quatre ans par les principaux acteurs du domaine - JPND, Neuron, EBC et EBrains - qui partagent un objectif commun de « coordination dans le domaine de la recherche sur le cerveau ». Cet objectif partagé est donc établi entre les États membres de l'UE et les pays associés.

Un autre élément important dans la démarche du JPND est la promotion d'une plus grande participation du public et des patients (PPP) dans la recherche sur la santé du cerveau. Le JPND a appelé à une plus grande prise de conscience de la nécessité d'incorporer

la PPP dans la recherche sur les maladies neurodégénératives et la santé du cerveau. L'appel à la mise en œuvre stratégique de la PPP dans les appels annuels du JPND, l'encouragement de la participation active de la PPP dans tous les projets soutenus par le JPND, la formation du public, des patients et des défenseurs des patients, l'organisation d'ateliers mettant l'accent sur la PPP, l'acculturation des scientifiques et des médecins à la PPP et une page dédiée à la PPP sur le site web du JPND afin d'accroître la sensibilisation au rôle important que joue la PPP dans la recherche sur la santé cérébrale.

AAIC (Alzheimer Association International Conference)

La Fondation Alzheimer est une organisation reconnue et intégrée dans le paysage scientifique international. En particulier, elle participe activement aux conférences scientifiques et médicales sur le thème de la maladie d'Alzheimer mais également des maladies apparentées.

Comme chaque année, la Fondation est présente à l'« Alzheimer Association International Conference » (AAIC), dont l'édition 2023 s'est déroulée à Amsterdam du 28 juillet au 1er août.

L'AAIC est un événement international incontournable de par sa taille et de par l'importance des enjeux abordés.

En 2023, l'AAIC a regroupé plus de 7 000 professionnels de la démence pour échanger en particulier sur les nouveaux traitements anti-amyloïdes contre la maladie d'Alzheimer.



EU-MIND (European Meeting on Imaging of Neurodegenerative Diseases)

La Fondation Alzheimer encourage régulièrement la réalisation de conférences scientifiques et médicales en apportant un soutien financier aux instances organisatrices. En 2023, elle a décidé d'aller plus loin en devenant partenaire et co-organisateur d'un événement unique en Europe.

La création de l'initiative EU-MIND, c'est-à-dire le « European Meeting on Imaging of Neurodegenerative Diseases », provient d'un constat simple réalisé par l'équipe Inserm de Caen dirigée par le Dr. Gael Chetelat ; à savoir que la communauté scientifique et médicale européenne travaillant dans le domaine de la neuroimagerie des maladies

neurodégénératives ne dispose pas d'un moment et lieu d'échanges privilégiés pour aborder les questions clés du domaine, créer de nouvelles collaborations et faciliter l'intégration des jeunes chercheurs prometteurs.

L'initiative a donc été lancée en 2023 par le Dr. Chetelat en étroite collaboration avec la Fondation Alzheimer. Grâce à ses 2 partenaires et à son conseil scientifique de haut niveau, EU-MIND devient la 1ère et unique conférence européenne dédiée à la neuroimagerie des maladies neurodégénératives.

Sa 1ère édition se déroulera à Caen du 25 au 27 septembre 2024.



LES 11^{ÈMES} RENCONTRES DE LA FONDATION ALZHEIMER



(Présents sur la photo : Mr. Claude Tendil, Mr. Philippe Lagayette et le Prof. Joël Ménard)

📅 7 et 8 décembre 2023

📍 Cité Internationale Universitaire de Paris

Chaque année, la Fondation Alzheimer organise les « Rencontres de la Fondation Alzheimer ». Cet événement s'adresse à toute la communauté scientifique et médicale engagée dans la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Il permet de suivre les avancées des travaux de nos lauréats, présenter des projets de recherche prometteurs, exposer les résultats des travaux sous forme de posters, mais aussi profiter de moments de convivialité pour renforcer les réseaux.

En 2023 ce sont donc 11 lauréats de la Fondation Alzheimer, issus de laboratoires publics de recherche de toute la France, qui ont pu mettre en avant leurs projets de recherche, notamment dans le domaine de la génétique, des mécanismes liés à la protéine Tau, des dysfonctionnements des synapses et du système immunitaire.

Les échanges très riches ont été permis grâce aux modérateurs experts (membres du comité opérationnel de la Fondation).



Les trois prix des meilleurs posters ont été décernés à Anne-Laure Turpin (étudiante en doctorat à Caen), Léo Dupuis (étudiant en doctorat à Paris) et Erika Cecon (jeune chercheur CNRS à Paris), pour récompenser la qualité de leurs présentations.



Cette année, nous avons eu le plaisir de recevoir le Professeur Kaj Blennow (Département de Psychiatrie et Neurochimie de l'université de Gothenburg, Suède) pour une conférence de prestige sur le thème des nouveaux biomarqueurs de la maladie d'Alzheimer.



S'en est suivi la conviviale cérémonie de remise des Prix Joël Ménard 2023.

(Présents sur la photo : Dr. Gaël Chetelat, le Pr. Joël Ménard, Dr. Aleksandra Deczkowska, Dr. Vincent Planche, Philippe Lagayette, Prof. Joël Ménard, Dr. Raphaëlle Pardossi-Piquart)

PRÉVENIR LA MALADIE D'ALZHEIMER



**SEMAINE
DU
CERVEAU**



**DONNER
DU SENS
AUX MOTS**



**JOURNÉE
MONDIALE
ALZHEIMER**



**JOURNÉE
DES
AIDANTS**

La Semaine du Cerveau

Semaine du Cerveau 2023

Les bienfaits de la méditation sur notre cerveau : vivez l'expérience en direct !

Dans le cadre de la **Semaine du Cerveau 2023**, cordonnée par la Société des Neurosciences, la Fondation Alzheimer a organisé une conférence en ligne le **14 mars** sur les bienfaits de la méditation sur le cerveau.

En effet, le bien-être mental et physique est un élément essentiel au bon fonctionnement de notre cerveau. Cet état de bien-être peut s'acquérir et se maintenir par différentes techniques. Il est ainsi possible d'apprendre à réguler son stress, à améliorer son attention et sa concentration et à contrôler ses émotions. Parmi ces techniques, **la méditation est particulièrement efficace**. Elle est étudiée par les scientifiques, notamment dans le contexte du vieillissement de nos fonctions intellectuelles et de la maladie d'Alzheimer.

Animée par le Docteur Gaël Chetelat (membre de notre Comité Opérationnel) et par madame Martine Bachelor (coach en méditation de pleine conscience et auteure) et le Professeur Philippe Amouyel (Directeur Général de la Fondation Alzheimer), cette conférence a proposé de mieux **comprendre les bases scientifiques des bienfaits de la méditation sur le cerveau et de s'initier à cette pratique en direct grâce à nos experts**.

Donner du sens aux mots d'Alzheimer



Comprendre la maladie d'Alzheimer : découvrez notre Petit Dictionnaire

Il n'est pas toujours facile de **comprendre les termes scientifiques, médicaux, juridiques**, etc. que l'on peut lire ou entendre lors d'une consultation chez un professionnel de la santé ou lors d'un rendez-vous administratif. C'est dans ce but qu'avec Madame Houria Aiouaz, experte terminologue, **la Fondation Alzheimer a lancé le 21 septembre 2023 son nouveau projet en ligne : le Petit Dictionnaire de la maladie d'Alzheimer**.

Lorsque l'on entend un terme précis en lien avec la maladie d'Alzheimer, notre premier réflexe est de regarder sa définition dans un dictionnaire ou sur un moteur de recherche en ligne très général. **A ce jour, aucun site web (dictionnaire ou associatif) ne propose un outil aussi complet que celui offert par le Petit Dictionnaire de la maladie d'Alzheimer de la Fondation Alzheimer**. En effet, **recenser, définir, vulgariser et contextualiser** ont constitué les différentes étapes de l'élaboration de ce dictionnaire.

A ce jour, notre petit dictionnaire compte **98 termes parmi les plus souvent rencontrés dans la maladie d'Alzheimer**. Une version anglophone est également disponible en ligne. Tous ces termes couvrent les champs de la **physiopathologie, des symptômes, du diagnostic, de l'accompagnement** (médicamenteux et non médicamenteux) et même de la **participation à la recherche**.

Journée Mondiale Alzheimer

Chaque année à l'occasion de la **Journée Mondiale Alzheimer, le 21 septembre**, la Fondation Alzheimer vous propose d'en apprendre plus sur la maladie.

Nous avons pour habitude d'aborder différents sujets en lien direct avec la pathologie, tels que les moyens de retarder l'arrivée de la maladie, les dernières avancées de la recherche française ou encore l'importance du lien social pour le cerveau. **Cette année, nous avons choisi d'axer cette journée autour d'un sujet de société important : l'anticipation de sa protection juridique**.

Lorsque l'on vieillit ou que l'on est diagnostiqué pour des troubles intellectuels tels que la maladie d'Alzheimer, il est possible que notre capacité à **prendre des décisions éclairées et à gérer nos affaires personnelles** diminue progressivement. Anticiper une mise sous tutelle ou une curatelle devient alors une solution pour prévoir l'avenir et garantir que les décisions concernant notre santé, nos finances et nos affaires juridiques seront traitées de manière appropriée et selon nos souhaits.

Afin de mieux comprendre cet acte de clairvoyance et les différentes possibilités d'anticiper sa protection, la Fondation Alzheimer a eu la chance d'être accompagnée par l'Association France TUTELLE. Ensemble, nous avons organisé une conférence en ligne dédiée, qui a rencontré un franc succès, notamment grâce aux questions-réponses en direct.

Patients et aidants : de l'anticipation à la mesure de protection juridique

Le jeudi 21 septembre 2023
de 17h30 à 19h



Journée des Aidants

Chaque année, la **journée du 6 octobre est dédiée aux aidants**. C'est l'occasion pour la Fondation Alzheimer de mettre en lumière l'implication de ces hommes et de ces femmes, qui accompagnent et prennent soin au quotidien d'un proche en perte d'autonomie ou atteint de la maladie d'Alzheimer.

On compte aujourd'hui 11 millions d'aidants en France ; pourtant ce précieux rôle reste encore peu connu. Ce 6 octobre est donc une belle opportunité pour **encourager les aidants, apprendre à les soutenir et s'informer sur les aides et accompagnements possibles**.



DANS LA PRESSE

En 2023, la Fondation Alzheimer a été citée plus de 48 fois dans la presse française et étrangère. Cela comprend des reportages radio et interviews des experts de la Fondation Alzheimer. Voici quelques exemples de parutions :

- 16 janvier**
Direct FM
Mémoires de Chanteurs : unis pour la bonne cause !
- 27 avril**
Le nouvel économiste
Droits et devoirs du legs caritatif
- 23 juillet**
Science et vie
Des gestes simples pour préserver la mémoire
- 17 octobre**
Pleine Vie
Maladie d'Alzheimer : manger ces aliments augmenterait les chances de la développer, selon une étude
- 23 décembre**
L'Union
Succès de la soupe des chefs à Châlons-en-Champagne
- 30 mars**
Le Monde
Football professionnel : les dégâts cérébraux à long terme en question
- 4 juillet**
Version Femina
Des gestes simples pour préserver la mémoire
- 18 septembre**
Le Monde
Maladie d'Alzheimer : une prévention efficace sur les facteurs de risque évitables
- 7 novembre**
Futura Science
Être bilingue pourrait prévenir du déclin cognitif lié à l'âge

NEWSLETTERS ET RÉSEAUX SOCIAUX



Actualités, rediffusion de conférences, conseils pour retarder l'arrivée des premiers signes de la maladie d'Alzheimer, retrouvez toutes nos publications sur nos réseaux sociaux et notre site web !



www.fondation-alzheimer.org



Fondation Alzheimer



@StopALZ

S'UNIR POUR UNE CAUSE COMMUNE

Le concert « Mémoires de Chanteurs »



Vous vous souvenez sûrement du 1^{er} concert « Mémoires de Chanteurs » organisé en 2020 par Denis Marcellin, un ancien candidat d'une célèbre émission de karaoké géant ? L'événement a connu un fort succès : toutes les places de la salle de la NEC de Marly se sont vendues en quelques semaines seulement ! L'artiste a alors lancé un défi à la Fondation Alzheimer pour l'année 2023 : renouveler l'opération non pas pour un mais pour deux concerts, le samedi 4 février 2023. Cette fois-ci, Denis était accompagné de 15 artistes issus de divers plateaux télévisés tels que la Nouvelle Star et The Voice Kid, ainsi que de la troupe « Comme un Accord » et l'orchestre des « Cotton Teege ». Les deux représentations ont bien eu lieu à la NEC de Marly. Le public venu nombreux a permis de faire de cette journée un formidable moment de générosité, de partage et d'espoir : un don de 5000€ a été reversé par l'association « Comme un accord » (organisatrice de l'événement) au profit de la recherche contre la maladie d'Alzheimer.



Un partenariat pour soutenir la recherche contre Alzheimer

La Fondation Alzheimer est très heureuse de s'associer à Lucie, une ancienne cadre de santé qui a décidé de se consacrer à sa passion, la restauration de meubles, à travers son projet « Sublime Atelier ». Elle a su allier passion pour la DIY (« Do it yourself » soit « fais-le toi-même ») et engagement social. Elle restaure soigneusement les meubles en mauvais état, qui lui sont donnés ou qu'elle a chinés dans des brocantes, leur redonnant ainsi une nouvelle vie. Cependant, ce n'est pas uniquement la restauration des meubles qui motive Lucie, mais la cause qui se cache derrière chacun de ses ouvrages. Ce partenariat unique se distingue par sa démarche transparente et engagée. Sur chaque vente de meubles restaurés, Lucie reverse 10% de la somme collectée par la vente des meubles rénovés à des organismes de recherche dédiés soit à la lutte contre le cancer soit à la recherche française sur la maladie d'Alzheimer (l'acheteur est libre de choisir la cause qu'il souhaite soutenir). Chaque transaction devient ainsi un acte de soutien à la science et à la recherche médicale, avec des retombées potentielles pour les millions de personnes touchées par ces maladies.

Restaurer des meubles pour restaurer l'espoir, c'est possible !

La Soupe des Chefs




Pour la 4^{ème} année consécutive, le Lions Club Chalons Vinetz, fervent défenseur de l'entraide et de la solidarité, ont organisé le 16 décembre 2023 son action caritative annuelle : « La Soupe des Chefs ». Une initiative gourmande au profit de la Fondation Alzheimer, qui vise à unir la passion de la cuisine équilibrée et le désir de soutenir les chercheurs engagés dans la lutte contre cette maladie. Plus de 500 litres de soupe ont été fraîchement préparés et proposés à la vente lors du marché de Noël de Châlons-en-Champagne. Tous les profits générés par la vente de ces succulentes soupes, soit 4080€, ont été intégralement reversés à la Fondation Alzheimer, lors d'une soirée dédiée en février 2024.



La lutte contre la maladie d'Alzheimer est une priorité pour les nombreuses familles touchées à travers le monde. Chaque année, des milliers de personnes sont confrontées à cette maladie dévastatrice, et la recherche scientifique et médicale pour trouver des traitements et des prises en charges nouvelles est la seule voie possible et le seul espoir. La Fondation Alzheimer s'est engagée en 2023 auprès du site affairepart.com, un site web dédié à la création d'avis de décès et de faire-part en ligne. Ce partenariat vise à faciliter le processus de collecte de dons In Memoriam. Désormais, les utilisateurs d'affairepart.com auront la possibilité d'ajouter un lien direct vers la page de dons In Memoriam de la Fondation Alzheimer lors de la publication des avis de décès.

Honorer la mémoire d'un proche





LES COMPTES 2023 DE LA FONDATION ALZHEIMER

Présentation et contextualisation des comptes

2008 - 2012

Création de la Fondation Alzheimer dans le cadre du volet recherche du plan national « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées ».

2012 - 2023

- Indépendance financière vis-à-vis de l'Etat
- Modèle économique : 2/3 ressources propres + 1/3 générosité du public, investis annuellement dans la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Montant annuel des investissements :
1 million €

Le saviez-vous ?

- Un projet de recherche dure plusieurs années. La recherche scientifique et médicale nécessite en particulier des ressources importantes.
- Depuis sa création, la Fondation Alzheimer fait le choix de financer des projets qualitatifs et d'envergure, avec un objectif d'investissement d'un million d'euros chaque année.

Transparence et certification des comptes de la Fondation

Nos comptes ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes du cabinet Deloitte.

Notre modèle économique

- Le modèle économique de la fondation Alzheimer repose sur le rendement de sa dotation, les dons et legs et l'utilisation de sa dotation consommable. Ces ressources lui permettent de financer d'importants programmes de recherche depuis plus de 15 ans.
- A sa création, la Fondation a bénéficié d'une dotation initiale de 39,6M€. Au 31/12/2023, elle dispose de 32,611M€ de ressources propres auxquels s'ajoutent 2,955 M€ de plus-values sur placements financiers non retracés au bilan, soit au total 35,566 M€.

Situation financière en 2023

Constatant, depuis plusieurs années, la diminution du rendement des placements financiers, le Conseil d'Administration a décidé de reconsidérer les ressources de la fondation en développant le recours à la générosité publique (mécénat, dons et legs). L'objectif est d'avoir un ratio de 50/50 entre les ressources issues des placements de la dotation et ceux dues à la générosité publique.

La consommation de la dotation consommable permet de financer les frais de fonctionnement de la fondation. C'est un modèle économique équilibré qui permet à la fondation de maintenir un niveau élevé de contribution au financement de la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

Fonctionnement de la Fondation Alzheimer

La Fondation Alzheimer doit être considérée comme une fondation de flux : une fondation qui finance des projets de recherche retenus dans le cadre d'appels à projets compétitifs validés par son Conseil Scientifique International. Cela signifie qu'elle n'emploie pas directement des équipes de recherche ni ne gère de laboratoires en propre. Ainsi, ses frais de fonctionnement sont-ils réduits par rapport à d'autres structures gérant directement des équipements et équipes de recherche.

Son équipe de direction est volontairement restreinte, dynamique et compétente. Elle pilote les appels à projets, la recherche des financements et gère les projets en cours qui sont au nombre de 150. Le financement de cette équipe est assuré par le revenu de la dotation de la fondation.

Ainsi, **la promesse faite que 100 % des dons et legs soient intégralement dédiés au financement de projets de recherche peut-elle être tenue.**

Le bilan

Le total du bilan de la Fondation, au 31 décembre 2023 est arrêté à 40 301 448 €, contre 35 663 055 € au 31 décembre 2022.

Le passif

Bilan passif au 31/12/2023		
Passif en euros (€)	Exercice 2023 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)
I - Fonds propres		
Fonds propres / Fonds associatifs		
• Fonds propres statutaires	26 446 000	26 446 000
• Fonds propres complémentaires		
Réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	4 792 916	
Situation nette (sous total)	31 238 916	26 446 000
Fonds propres consommables	1 371 607	1 371 607
Total I	32 610 523	27 817 607
II - Fonds reportés et dédiés		
• Fonds reportés liés aux legs ou donation	103 000	183 000
• Fonds dédiés	2 747 601	2 846 230
Total II	2 850 601	3 029 230
III - Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	-	-
IV - Dettes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 374	86 232
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	36 252	30 997
Autres dettes	4 715 471	4 698 761
Produits constatés d'avance		
Total IV	4 840 097	4 815 990
Ecarts de conversion Passif (V)	228	228
Total Général (I + II + III + III bis + IV +V)	40 301 448	35 663 055

Les fonds propres de notre Fondation ont progressé de 4 792 916 € correspondants au résultat de l'exercice. ♦ Les fonds propres de la Fondation sont donc établis à 32 610 523 €. En 2022, ils étaient de 27 817 607 €. ♦ Dans le compte « Autres dettes » se trouve inscrit un montant de 4 383 119 € correspondant aux engagements signés par la Fondation mais non encore payés. ♦ Les dettes autres que celles liées aux subventions accordées sont relatives à des engagements à moins d'un an (dettes fournisseurs, fiscales et sociales). Elles sont constantes d'une année sur l'autre.

Bilan actif au 31 décembre 2023

Actif en euros (€)	Exercice 2023 (selon ANC 2018-06)			Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépréciations à déduire)	Net	Net
I - Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	4 608	3 725	883	2 419
Immobilisations corporelles			-	-
Bien reçus par Legs ou donations destinés à être cédés			-	123 000
Immobilisations financières			-	-
Total I	4 608	3 725	883	3 955 125 419
II - Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
• Créances clients, usagers et comptes rattachés	248 115		248 115	323 923
• Créances reçues par legs ou donation	103 000		103 000	60 000
Autres	59 454		59 454	8 405
Valeurs mobilières de placement	27 034 271		27 034 271	34 088 740
Instruments de trésorerie			-	-
Disponibilités	12 839 506		12 839 506	1 041 655
Charges constatées d'avance	16 219		16 219	14 913
Total II	40 300 565		40 300 565	35 537 636
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
Total Général (I + II + III + IV +V)	40 305 173	3 725	40 301 448	35 663 055

L'actif de la fondation est constitué de valeurs mobilières de placement pour 27 034 271 € et 12 839 506 € de disponibilité. Il y a une grande variation entre 2022 et 2023 qui est liée aux opérations de rachats de contrats de capitalisation rappelées plus haut. Sur l'actif apparaît également :

- une créance qui est liée au projet JPND (248 115 €) au titre des années 2017- 2022 correspondant à des factures à établir liées au projet (processus projets européens).
 - une créance reçue par legs ou donations qui est liée à l'application de la nouvelle norme comptable, pour un montant de 103 000 € et qui correspond aux legs de l'année.
- Enfin, nous avons 16 219 € de charges constatées d'avance.

En conclusion, on peut constater que le bilan est solide. La fondation dispose d'un montant important de fonds propres lui permettant de porter ses ambitions. Le choix pris dans la préparation du budget 2023, de céder une partie des contrats de capitalisation permet de renforcer les fonds propres et de reconstituer les fonds consommables. La fondation dispose encore de placements qui lui laissent la possibilité, le moment venu, de procéder à des rachats et d'ainsi conforter et pérenniser son modèle économique.

Le compte de résultat

	Exercice 2023 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)
I - Produit d'exploitation		
Cotisations		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	79 038	143 523
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	-	621 126
Ressources liées à la générosité du public		
• Dons manuels	325 513	266 488
• Mécénat	7 902	5 300
• Legs, donations et assurances-vie	126 177	235 722
Contributions financières	16 745	11 653
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	268 029	311 566
Autres produits		
Autres produits	3	1 527
TOTAL I	823 406	1 596 905
II - Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	319 043	386 047
Aides financières	378 155	763 676
Impôts, taxes et versements assimilés	981	992
Salaires et traitements	210 140	189 477
Charges sociales	85 013	74 305
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 536	1 536
Dotations aux provisions		
Subventions accordées pas l'association		
Reports en fonds dédiés	169 401	182 477
Autres charges	3 388	270
• Autres charges		
TOTAL II	1 167 657	1 598 780
1. Résultat d'exploitation (I-II)	- 344 251	- 1 875
Produits financiers		
Autres intérêts et produits financiers	5 137 252	1 875
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL III	5 137 252	1 875
Charges financières	85	
TOTAL IV	85	-
2. Résultat Financier (III-IV)	5 137 167	1 875
3. Résultat courant avant impôt (I - II + III - IV)	4 792 916	
Produits exceptionnels		
Total V		
4. Résultat exceptionnel (V - VI)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	5 960 658	1 598 780
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 167 742	1 598 780
Excédent ou déficit	4 792 916	0

Les produits d'exploitation

Ces produits étaient liés à la subvention du MESR dans le cadre du *Plan Alzheimer 2008-2012*. La fin du Plan a conduit à l'arrêt des subventions. Ces produits concernent :

- La subvention d'exploitation de 79 038 € du projet JPND
- Les « dons manuels » pour un montant de 325 513 €. Il s'agit ici de l'action de la collecte grand public qui permet, chaque année de constater une progression significative des dons.
- Les « legs, donations et assurances-vie » pour un montant de 126 177 €.
- Les « contributions financières » pour un montant de 16 745 € correspondant aux partenariats privés.

Les Produits d'exploitation totalisent 823 406 € en 2023 contre 1 596 905 € en 2022.

Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est arrêté à - 344 251 € contre - 1 875 € inscrit dans les comptes 2022. Cela s'explique par la réglementation qui impose aux associations et fondations d'avoir un résultat net à l'équilibre. Dans le cas de l'année 2022, sans l'apport de fonds consommables pour un montant de 621 126 €, le déficit d'exploitation aurait été de ce montant. En 2023, avec le rachat des contrats de capitalisation générant une forte plus-value, le résultat net et positif, ne nécessitant pas, alors, d'avoir recours à l'utilisation de fonds consommables.

Le résultat financier est de 5 137 167 € contre 1875 € en 2022. Le résultat financier correspond aux plus-values dégagées dans le cadre des cessions de contrats de capitalisation réalisées sur l'exercice

Comme chaque année le résultat financier n'intègre pas le revenu des contrats de capitalisation non cédés dont dispose la Fondation et qui sont évalués au 31 décembre 2023 à 2 900 103 € et 55 437 € pour les SICAV.

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation qui s'élèvent, en 2023 un montant net de 1 167 657 € contre 1 598 780 € en 2022 sont essentiellement liées aux charges engagées par la Fondation dans le cadre de :

1. L'exécution du plan
2. La réalisation du programme JPND
3. Les appels à projets annuel
4. La politique d'animation, de communication et de levée de fonds
5. Les frais généraux intégrant les frais liés à l'organisation des COMOP et Conseil Scientifique

Le résultat net

Le résultat net est de 4 792 916 €.

Le bilan simplifié

Bilan actif, exercice 2023 (net)		Bilan passif, exercice 2023	
Actif immobilisé	883	Fonds propres / Fonds associatifs	32 610 523
Actif circulant	40 300 565	Fonds reportés et dédiés	2 850 601
Total	40 301 448	Dettes	4 840 097
		Ecarts de conversion Passif	228
		Total	40 301 448

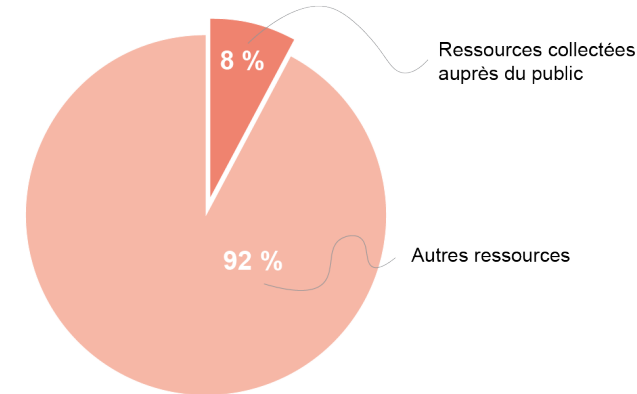
La Fondation Alzheimer est une fondation solide. Elle repose un **des fonds propres importants lui permettant d'établir une stratégie de soutien à la recherche à long terme**. Les dettes apparaissant au bilan représentent les conventions et contrats de soutien à la recherche en cours d'exécution. Lorsqu'un projet est accepté et les conventions signées, les sommes liées à ce projet sont enregistrées en dettes pour la fondation tout au long de sa réalisation.

Compte de résultat par origine et destination (CROD)

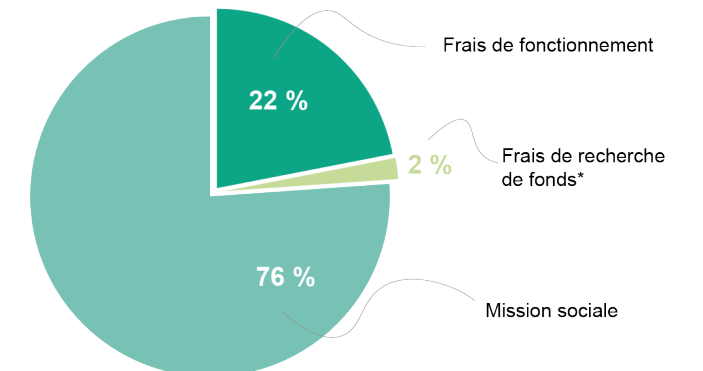
Produits et charges par origine et destination	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produit par origine				
1. Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	0		0	
1.2 Dons, legs et mécénat				
• Dons manuels	325 513	325 513	266 488	266 488
• Legs, donations et assurances-vie	126 177	126 177	235 722	235 722
• Mécénat	7 902	7 902	5 300	5 300
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2. Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	16 745		11 653	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	5 137 255		624 527	
3. Subventions et autres concours publics	79 038		143 523	
4. Reprises sur provisions et dépréciations				
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	268 029		311 566	
TOTAL	5 960 658	459 592	1 598 780	507 510
Charges par destination				
1. Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
• Actions réalisées par l'organisme	248 266		257 443	
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	474 460	379 476	882 957	524 703
1.2 Réalisées à l'étranger				
• Actions réalisées par l'organisme				
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	25 034		39 936	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de fonctionnement	250 581		235 967	
4. Dotations aux provisions et dépréciations				
5. Impôt sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	169 401		182 477	
TOTAL	1 167 742	379 476	1 598 780	524 703
Exédent ou déficit	4 792 916	80 115	0	- 17 192

* Ces frais de recherche de fonds sont largement couverts par l'utilisation des fonds propres de la Fondation Alzheimer, de manière à ce que l'intégralité des dons issus de la générosité du grand public soit bien reversée à la recherche (Cf le graphique « Financement de la recherche »).

RESSOURCES 2023 5 960 659 €

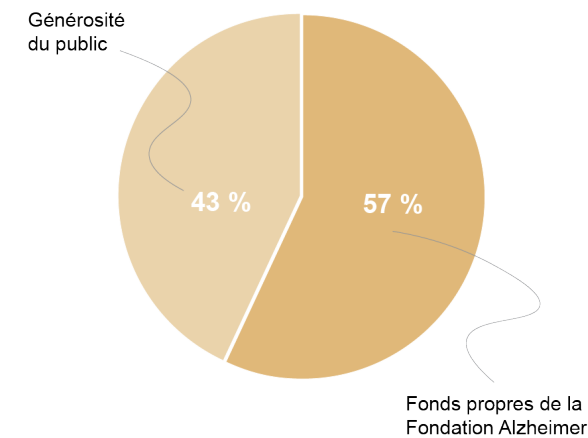


EMPLOIS INSCRITS AU CROD 2023 1 167 742 €



* Ces frais de recherche sont totalement couverts par l'utilisation des fonds propres de la Fondation Alzheimer, de manière à ce que l'intégralité de la générosité du grand public soit bien reversée à la recherche (Cf le graphique « financement de la recherche »).

FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN 2023 892 127 €

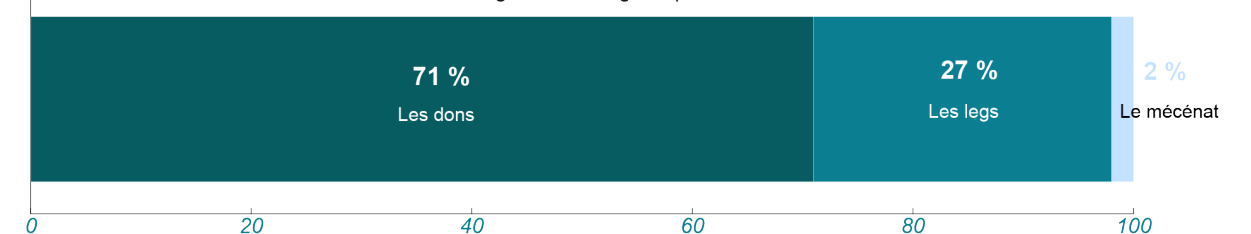


Les fonds reçus de la générosité publique sont intégralement employés pour les missions de recherche conformément à l'engagement du Conseil d'Administration.

Au cours de l'exercice 2023 les ressources liées à la générosité du public ont été supérieures aux dépenses de l'exercice de 80 115 €.

La Fondation Alzheimer disposera au début de l'exercice 2024 d'un report de ressources liées à la générosité publique de 80 115 €.

COLLECTE DE FONDS EN 2023 issus de la générosité du grand public



REMERCIEMENTS

Votre soutien nous est précieux !

Nous tenons à remercier :

- Nos mécènes,
- Nos partenaires,
- Les organisations (entreprises, collectivités, associations),
- À nos donateurs mensuels ,
- Les donateurs particuliers,
- Les donateurs sur Facebook et Instagram,
- A toutes les personnes qui se sont mobilisées sur le terrain en organisant des événements caritatifs,

de leur généreux soutien et engagement à nos côtés pour soutenir la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

L'équipe de la Fondation Alzheimer



**ENSEMBLE,
DONNONS UN
FUTUR À NOTRE
MÉMOIRE.**

Fondation Alzheimer
101 rue de Tolbiac, 75013 Paris
www.fondation-alzheimer.org